



## **AVIS PUBLIC**

**AVIS** est, par les présentes, donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que lors de la séance ordinaire tenue le 15 janvier 2019, le conseil municipal a adopté les règlements suivants :

- Règlement numéro 529-2019 concernant l'imposition des taxes générales sur la valeur foncière pour l'année 2019;
- Règlement numéro 530-2019 établissant la tarification pour la gestion des matières résiduelles.

**AVIS** est aussi donné que lesdits règlements sont déposés au bureau de la greffière de la municipalité où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance aux heures normales d'ouverture.

**Donné à Percé, le 16 janvier 2019.**

---

**Gemma Vibert,  
Greffière**